



Ipsos / Conseil National de l'Ordre
des Médecins



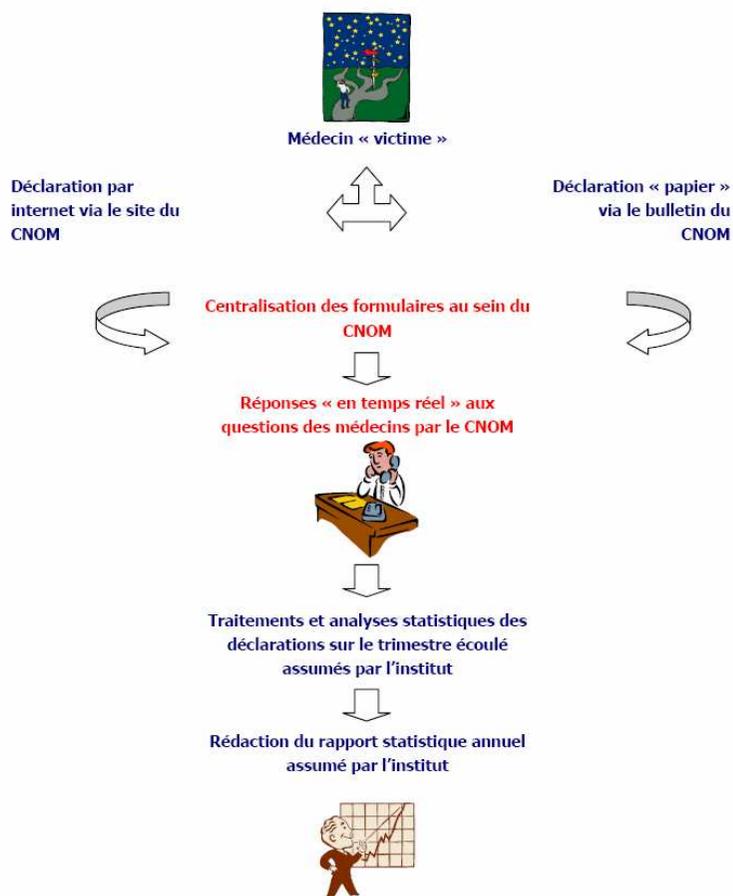
**OBSERVATOIRE POUR LA SECURITE DES MEDECINS
RECENSEMENT NATIONAL DES INCIDENTS
Année 2007**



Sommaire

1. Méthodologie
2. Résultats d'ensemble
3. Structure des médecins victimes
4. Détail des incidents subis
5. Cause des incidents
6. Cadre des incidents
7. Gravité des incidents
8. Taux de plainte

Le schéma de traitement de la déclaration d'incident :



L'objectif du dispositif de déclaration d'incidents est d'offrir à tout médecin qui le souhaite la possibilité de « faire remonter » au niveau national un incident dont il a été victime, ceci à quelque moment que ce soit.



LES INDICATEURS

OBSERVATOIRE POUR LA SECURITE DES MEDECINS RECENSEMENT NATIONAL DES INCIDENTS			
		Déclaration d'incident à remplir puis à renvoyer, pour chaque incident que vous souhaitez porter à la connaissance de votre Conseil Départemental de l'Ordre	
Evénement survenu le : L M M J V S D ___ / ___ / 200___, à ___ heures.		Vous êtes...	
Votre signature :		Médecin généraliste :	<input type="checkbox"/>
		Médecin spécialiste : Si oui, quelle est votre spécialité ?	<input type="checkbox"/>
De quel incident avez-vous été victime ou témoin ? [Une seule réponse possible]		Cet incident a eu lieu... [Une seule réponse possible]	
Une agression verbale entre un patient et une personne travaillant avec vous	<input type="checkbox"/>	Dans le cadre d'un exercice de médecine de ville, dans votre cabinet	<input type="checkbox"/>
Une agression physique entre un patient et une personne travaillant avec vous	<input type="checkbox"/>	Dans le cadre d'un exercice de médecine de ville, dans un autre lieu que votre cabinet	<input type="checkbox"/>
Une agression verbale entre un patient et vous-même	<input type="checkbox"/>	Dans un établissement de soins (hôpital, clinique, dispensaire...) dans le cadre d'un service d'urgence	<input type="checkbox"/>
Une agression physique entre un patient et vous-même	<input type="checkbox"/>	Dans un établissement de soins, mais pas dans le cadre d'un service d'urgence	<input type="checkbox"/>
Une agression verbale entre une personne accompagnant un patient et vous même	<input type="checkbox"/>	Dans un autre cadre	<input type="checkbox"/>
Une agression physique entre une personne accompagnant un patient et vous même	<input type="checkbox"/>	A la suite de cet incident, avez-vous...	
Un vol ou un hold-up dans votre lieu de pratique habituel	<input type="checkbox"/>	Déposé une plainte, avec constitution de partie civile	<input type="checkbox"/>
Un acte de vandalisme sur votre lieu de pratique habituel	<input type="checkbox"/>	Déposé une plainte, sans constitution de partie civile	<input type="checkbox"/>
Un vol de votre véhicule ou dans votre véhicule, dans un contexte professionnel	<input type="checkbox"/>	Déposé une main courante	<input type="checkbox"/>
Un acte de vandalisme sur votre véhicule, dans un contexte professionnel	<input type="checkbox"/>	Rien de cela	<input type="checkbox"/>
Autre. Merci de préciser la nature de l'incident :	<input type="checkbox"/>	Cet incident a-t-il occasionné pour vous ou pour une personne travaillant avec vous une interruption temporaire de travail (ITT) ?	
		Oui, supérieure à 8 jours	<input type="checkbox"/>
Quel était le motif de cet incident ?		Oui, comprise entre 3 et 8 jours	<input type="checkbox"/>
Un reproche relatif à un traitement	<input type="checkbox"/>	Oui, inférieure à 3 jours	<input type="checkbox"/>
Un temps d'attente jugé excessif	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
Un refus de Prescription	<input type="checkbox"/>	Disposez-vous d'un secrétariat, d'un accueil ou d'un service de réception ?	
Un refus de donner un médicament	<input type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/>
Autre. Merci de préciser les motifs de l'incident :	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
Pas de motif particulier	<input type="checkbox"/>	Vous exercez principalement...	
		En milieu rural	<input type="checkbox"/>
		En milieu urbain, en centre-ville	<input type="checkbox"/>
		En milieu urbain, en banlieue	<input type="checkbox"/>
Les informations fournies ne feront l'objet d'aucun traitement nominatif par le Conseil et d'aucune autre exploitation que celles permettant une meilleure connaissance des problèmes de sécurité liés à l'exercice de la médecine. Les données recueillies collectées par votre Conseil Départemental qui les transmettra au Conseil National. Elles seront ensuite traitées sur le plan technique par l'Institut Ipsos Opinion, pour le compte du Conseil National de l'Ordre des Médecins. Conformément à la loi, vous avez un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant à votre Conseil Départemental.		Déclaration d'incident remplie le ___ / ___ / 200___	

Actes subis

Signalétique de la victime

Motifs de l'incident

Circonstances de l'incident (lieu, horaire)

Conséquences de l'incident

Suites données à l'incident



Résultats d'ensemble



LES ACTES SUBIS

Question : De quel incident avez-vous été victime ou témoin ?
Total des réponses enregistrées

	2003	2004	2005	2006	2007
1er trimestre	278	98	147	147	342
2ème trimestre	68	124	241	147	309
3ème trimestre	114	105	146	99	107
4ème trimestre	178	112	96	119	79
<i>Non renseigné</i>	-	-	9	6	-
Nombre total de déclarations	638	439	639	518	837
Taux de victimation constaté (sur 12 mois)	0,32%	0,23%	0,31%	0,25%	0,40%

2003

Population de référence : 198.680 médecins en activité

Source : Conseil National de l'Ordre des Médecins, Démographie médicale française, situation au 1er janvier 2002

2004

Population de référence : 190.361 médecins en activité

Source : Fichier CEGEDIM 2004

2005

Population de référence : 205.864 médecins en activité

Source : CNOM

2006

Population de référence : 207.277 médecins en activité

Source : CNOM

2007

Population de référence : 208.191 médecins en activité

Source : CNOM



Structure des médecins victimes



STRUCTURE DE LA POPULATION VICTIME

	2003		2004		2005		2006		2007			
	<i>Popula- tion de référence *</i>	<i>Popula- tion de référence %</i>	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%		
Type d'activité												
Médecins généralistes	104.556	51%	381	59%	277	63%	349	55%	312	60%	491	59%
Médecins spécialistes	101.308	49%	257	41%	162	37%	290	45%	202	39%	329	39%
Non réponse								4	1%	17	2%	
Lieu d'activité												
En milieu rural			99	15%	79	18%	102	16%	80	15%	132	16%
En milieu urbain, en centre-ville			282	44%	201	46%	303	47%	232	45%	390	47%
En milieu urbain, en banlieue			224	35%	131	30%	182	28%	181	35%	279	33%
Non réponse			33	6%	28	6%	52	9%	25	5%	36	4%
Disposent d'un secrétariat :			397	62%	282	64%	402	63%	328	63%	528	63%

*Source : Conseil National de l'Ordre des Médecins, Démographie médicale française, situation au 1er janvier 2005



L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'INCIDENTS PAR DEPARTEMENT ENTRE 2006 ET 2007 RELEVE D'UNE TENDANCE GENERALE (1)

Départements*	2006	2007
Ain	14	1
Aisne	14	2
Allier	2	2
Hautes Alpes	1	0
Alpes Maritimes	5	18
Ardèche	5	2
Ariège	2	8
Aube	3	0
Aude	2	8
Bouches-du-Rhône	5	16
Calvados	10	19
Charente	4	2
Charente Maritime	1	1
Cher	4	4
Corse	1	2
Côtes d'Or	8	6
Côte d'Armor	0	1
Dordogne	1	5
Drôme	5	1
Eure	2	2

Départements	2006	2007
Eure et Loir	5	6
Finistère	4	7
Gard	8	22
Haute-Garonne	3	4
Gers	0	6
Gironde	9	23
Hérault	4	9
Ille-et-Vilaine	3	2
Indre	3	0
Indre et Loire	3	2
Isère	23	44
Jura	1	0
Landes	1	0
Loir et Cher	1	0
Loire	0	4
Haute Loire	1	2
Loire Atlantique	16	29
Lot et Garonne	1	0
Lozère	0	3
Maine et Loire	1	8

* Les départements dans lesquels on observe une augmentation du nombre d'incidents entre 2006 et 2007 sont indiqués en jaune



L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'INCIDENTS PAR DEPARTEMENT ENTRE 2006 ET 2007 RELEVE D'UNE TENDANCE GENERALE (2)

Départements	2006	2007	Départements	2006	2007
Manche	3	6	Rhône	4	13
Marne	2	6	Haute-Saône	0	2
Mayenne	1	0	Saône-et-Loire	5	2
Meurthe et Moselle	5	14	Sarthe	1	0
Morbihan	4	6	Savoie	1	1
Moselle	3	6	Haute Savoie	7	11
Nièvre	1	6	Paris	11	2
Nord	31	54	Seine Maritime	7	32
Oise	10	4	Seine-et-Marne	9	2
Orne	2	2	Yvelines	16	29
Pas de Calais	5	0	Deux Sèvres	6	6
Puy-de-Dôme	3	0	Somme	2	3
Hautes Pyrénées	1	4	Tarn	2	5
Pyrénées-Orientales	3	9	Var	1	5
Bas-Rhin	7	14	Vendée	1	7
Haut-Rhin	1	2	Vienne	2	6



L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'INCIDENTS PAR DEPARTEMENT ENTRE 2006 ET 2007 RELEVE D'UNE TENDANCE GENERALE (3)

Départements	2006	2007
Haute Vienne	0	4
Vosges	2	2
Belfort	1	0
Essonne	7	7
Hauts-de-Seine	21	10
Seine Saint-Denis	54	59
Val de Marne	21	38
Val d'Oise	34	52



TAUX DE VICTIMATION AU REGARD DE LA POPULATION MEDICALE DANS CHAQUE DEPARTEMENT DEPUIS 2002 : LE VAL D'OISE, LA SEINE-SAINT-DENIS ET L'ISERE PARMIS LES DEPARTEMENTS LES PLUS TOUCHES

Départements	MG+MS	Nombre d'incidents	Taux d'incident
Val d'Oise	3667	52	1,42%
Seine Saint-Denis	4813	59	1,23%
Isère	4489	44	0,98%
Gard	2654	22	0,83%
Seine Maritime	4496	32	0,71%
Val de Marne	6027	38	0,63%
Loire Atlantique	4694	29	0,62%
Yvelines	5188	29	0,56%
Nord	9852	54	0,55%
Gironde	6849	23	0,34%

Base : départements à forte densité médicale, où l'on a dénombré plus de 20 incidents depuis 2002



Détail des incidents



TYPES D'ACTES SUBIS

Question : De quel incident avez-vous été victime ou témoin ?

	2003		2004		2005		2006		2007	
	Effectifs	%								
S/T Agressions verbales	267	42%	193	44%	319	50%	201	39%	363	43%
S/T Vols ou tentatives de vols	174	27%	102	23%	145	23%	151	29%	238	29%
S/T Agressions physiques	97	15%	72	16%	89	14%	73	14%	108	13%
S/T Vandalisme	81	13%	53	12%	63	10%	53	10%	90	11%
ST/ Menaces ou lettres anonymes	10	2%	14	3%	19	3%	26	5%	32	4%
Autres	8	1%	4	2%	1	-	4	1%	-	-
Total		100%								



DETAIL DES ACTES SUBIS

Question : De quel incident avez-vous été victime ou témoin ?

	2003		2004		2005		2006		2007	
	Effectifs	%								
Une agression verbale entre un patient et vous-même	151	24%	104	24%	197	31%	112	22%	231	28%
Un vol ou un hold-up dans votre lieu de pratique habituel	127	20%	76	17%	122	19%	109	21%	148	18%
Une agression physique entre un patient et vous-même	73	11%	48	10%	59	9%	51	10%	70	8%
Une agression verbale entre un patient et une personne travaillant avec vous	64	10%	53	12%	76	12%	39	8%	70	8%
Une agression verbale entre une personne accompagnant un patient et vous	52	8%	36	8%	46	7%	50	10%	62	7%
Un acte de vandalisme sur votre lieu de pratique habituel	53	8%	36	8%	42	7%	27	5%	52	6%
Vol sur la voie publique à l'arrachée	5	1%	8	2%	4	1%	15	3%	49	6%
Un vol de votre véhicule ou dans votre véhicule, dans un contexte professionnel	40	6%	8	2%	15	2%	25	5%	29	4%
Menace personnelle envers ma famille	8	1%	11	3%	9	1%	22	4%	24	4%
Un acte de vandalisme sur votre véhicule, dans un contexte professionnel	28	4%	10	2%	16	3%	20	4%	28	4%
Une agression physique entre un patient et une personne travaillant avec vous	12	2%	17	4%	12	2%	11	2%	18	2%
Lettre / courrier anonyme	2	-	3	1%	10	2%	4	1%	8	1%



DETAIL DES ACTES SUBIS (suite)

Question : De quel incident avez-vous été victime ou témoin ?

	2003		2004		2005		2006		2007	
	Effectifs	%								
Une agression physique entre une personne accompagnant un patient et vous même	11	2%	7	2%	16	3%	7	1%	11	1%
Une agression physique entre deux patients	1	-	-	-	1	-	4	1%	9	1%
Acte de vandalisme dans un contexte personnel	-	-	-	-	5	1%	6	1%	10	1%
Tentative de vol non réussie	3	1%	10	2%	4	1%	2	-	12	1%
Falsification d'ordonnance	-	-	-	-	1	-	7	1%	3	-
Séquestration	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Une agression par un chien	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-



Causes des incidents



LES CAUSES DES INCIDENTS

Question : Quel était le motif de cet incident ?

	2003		2004		2005		2006		2007	
	Effectifs	%								
Un reproche relatif à un traitement	39	6%	18	4%	48	7%	26	5%	86	10%
Un temps d'attente jugé excessif	69	11%	44	10%	67	10%	60	12%	63	8%
Un refus de prescription	59	9%	50	11%	51	8%	26	5%	57	7%
Tentative de vol / vol	38	6%	13	3%	36	6%	22	4%	58	7%
Refus de certificat médical / D'arrêt de travail	20	3%	7	2%	25	4%	24	5%	35	4%
Refus de payer la consultation	5	1%	10	2%	17	3%	15	3%	25	3%
Venu sans rendez-vous / voulait une consultation sans rendez-vous	7	1%	7	2%	16	2%	14	3%	27	3%
Décision médicale contestée	23	4%	17	4%	15	2%	21	4%	18	2%
Incompatibilité d'humeur entre le patient et le personnel soignant	10	2%	9	2%	13	2%	8	2%	20	2%
Délai de rendez-vous trop loin	5	1%	4	1%	13	2%	7	1%	18	2%
Refus de suivre le parcours de soins	-	-	-	-	-	-	6	1%	13	2%
Un refus de donner un médicament	15	2%	14	3%	10	2%	7	1%	20	2%
Etat psychiatrique / pathologie mentale	23	4%	12	3%	13	2%	14	3%	10	1%
Patient qui voulait passer avant un autre	3	1%	4	1%	6	1%	4	1%	8	1%



LES CAUSES DES INCIDENTS (suite)

Question : Quel était le motif de cet incident ?

	2003		2004		2005		2006		2007	
	Effectifs	%								
Problèmes de papiers / de documents non conformes	8	1%	3	1%	11	2%	4	1%	4	1%
Refus de se déplacer chez un patient	10	2%	7	2%	7	1%	5	1%	4	1%
Refus d'hospitalisation	5	1%	9	2%	3	1%	3	1%	6	1%
La drogue / Etat de manque	9	1%	8	2%	4	1%	2	-	9	1%
Angoisse / anxiété du patient	1	-	4	1%	2	-	1	-	4	1%
L'alcool / Etat d'ébriété	10	2%	6	1%	6	1%	2	-	7	1%
Retard du patient	12	2%	2	1%	7	1%	2	-	12	1%
Avis d'inaptitude contesté	3	1%	3	1%	7	1%	-	-	5	1%
Acte de racisme	6	1%	-	-	-	-	-	-	-	-
Refus de se faire soigner	-	-	-	-	12	2%	4	1%	1	-
Accès à mon cabinet bloqué par une voiture	2	-	2	1%	-	-	5	1%	-	-
Problèmes familiaux	-	-	5	1%	2	-	5	1%	1	-
Incompatibilité d'humeur entre deux patients / divergence de caractères	-	-	-	-	2	-	1	-	-	-
Refus de donner des infos sur un membre de sa famille	6	1%	2	1%	4	1%	2	-	2	-
Non possibilité de prendre la carte Vitale	2	-	-	-	2	-	-	-	2	-



LES CAUSES DES INCIDENTS (suite)

Question : Quel était le motif de cet incident ?

	2003		2004		2005		2006		2007	
	Effectifs	%								
Accident d'anesthésie	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prise d'otages	1	-	-	-	-	-	-	-	1	-
Grève des médecins	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-
Décès d'un patient	3	1%	1	-	-	-	1	-	1	-
Autre	18	3%	3	1%	29	5%	9	2%	10	1%
Pas de motif particulier	173	27%	124	28%	147	23%	145	28%	226	27%
Ne se prononce pas	42	8%	44	10%	64	10%	73	14%	84	10%



Cadre des incidents



LIEU DE L'INCIDENT

Question : Cet incident a eu lieu...

	2003		2004		2005		2006		2007	
	Effectifs	%								
Dans le cadre d'un exercice de médecine de ville, dans votre cabinet	375	59%	261	60%	397	62%	289	56%	489	59%
Dans le cadre d'un exercice de médecine de ville, dans un autre lieu que votre cabinet	90	14%	59	13%	50	8%	60	12%	83	10%
Dans un établissement de soins, mais pas dans le cadre d'un service d'urgence	64	10%	45	10%	66	11%	28	5%	85	10%
Dans un établissement de soins (hôpital, clinique, dispensaire...), dans le cadre d'un service d'urgence	41	6%	26	6%	33	5%	52	10%	45	5%
Dans un autre cadre	42	7%	33	8%	65	10%	64	12%	94	11%
Non réponse	25	5%	15	3%	27	4%	25	5%	41	5%
Total		100%								



Gravité des incidents



LES CONSEQUENCES DES INCIDENTS

Question : Cet incident a-t-il occasionné pour vous ou pour une personne travaillant avec vous une interruption temporaire de travail (ITT) ?

	2003		2004		2005		2006		2007	
	Effectifs	%								
Oui, supérieure à 8 jours	24	4%	9	2%	16	3%	13	3%	10	1%
Oui, comprise entre 3 et 8 jours	13	2%	12	3%	13	2%	12	2%	19	2%
Oui, inférieure à 3 jours	18	3%	7	1%	12	2%	13	2%	33	4%
S/T Oui	55	9%	28	6%	41	7%	38	7%	62	7%
Non	521	81%	376	86%	551	86%	421	81%	711	85%
Non réponse	62	10%	35	8%	47	7%	59	12%	64	8%
Total		100%								



Taux de plainte



LES ACTIONS ENGAGEES A LA SUITE DES INCIDENTS

Question : A la suite de cet incident, avez-vous...

	2003		2004		2005		2006		2007	
	Effectifs	%								
Déposé une plainte, avec constitution de partie civile	86	14%	57	13%	62	10%	55	10%	96	11%
Déposé une plainte, sans constitution de partie civile	129	20%	114	26%	156	24%	151	29%	214	26%
Déposé une main courante	81	13%	55	13%	99	16%	81	16%	127	15%
Rien de cela	314	49%	189	43%	282	44%	200	39%	354	42%
Non réponse	27	4%	24	5%	39	6%	31	6%	46	6%
Total		100%								
<i>Taux de plainte</i>		34%		39%		34%		39%		37%



Observatoire de la Sécurité des Médecins

Ipsos / Conseil National de l'Ordre des Médecins
Synthèse des fiches de déclaration 2007
12 février 2008

Ipsos a mis en place, pour le compte du Conseil National de l'Ordre des Médecins, l'Observatoire de la Sécurité des Médecins. Cette synthèse présente les principaux enseignements résultant du traitement de 837 fiches auto-administrées dans le cadre de l'observatoire. Ces fiches correspondent à la période allant de janvier à décembre 2007.

Le nombre de déclarations d'incident affiche une tendance à la hausse

Un total de 837 fiches a été enregistré au cours de la période analysée, contre 638 pour l'année 2003, 439 pour 2004, 639 pour 2005 et 518 pour 2006. Comme l'an passé, c'est au cours du premier et du deuxième trimestre que le nombre de fiches recensées a été le plus élevé (342 fiches au premier trimestre, 309 au second trimestre).

On notera que le nombre de déclarations a sensiblement diminué au troisième trimestre (107 fiches), de même qu'au quatrième trimestre (79 fiches ont été recensées sur cette période).

La tendance pour 2007 est donc à la hausse, une hausse qui s'apparente même à un pic, le nombre de déclarations recensées n'ayant jamais été aussi élevé depuis la mise en place de l'Observatoire de la Sécurité des Médecins, en 2003. La notoriété grandissante du dispositif permet peut-être d'expliquer en partie ce nombre record de fiches enregistrées.

La structure de la population victime

En ce qui concerne la structure de la population victime, on enregistre, tout comme en 2003, 2004, 2005 et 2006 une sur-représentation des médecins généralistes. En effet, ces derniers, qui représentent en France 51% de l'ensemble des médecins, sont à l'origine de 59% des fiches de déclarations d'incident (59% en 2003, 63% en 2004, 55% en 2005 et 60% en 2006). A l'inverse, 39% des incidents concernent des médecins spécialistes (41% en 2003, 37% en 2004, 45% en 2005 et 39% en 2006), alors que ceux-ci représentent 49% de la population totale.

	Population de référence %	En 2003 %	En 2004 %	En 2005 %	En 2006 %	En 2007 %
Médecins généralistes	51%	59%	63%	55%	60%	59%
Médecins spécialistes	49%	41%	37%	45%	39%	39%
Non renseigné	-	-	-	-	1%	2%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%

On observe un léger bouleversement dans la hiérarchie des spécialités les plus touchées par les incidents recensés. En effet, alors que les psychiatres, les gynécologues/obstétriciens et les ophtalmologistes étaient assez nettement en tête des spécialités les plus concernées par les incidents, on observe qu'en 2007, les ophtalmologistes sont les plus touchés (42 fiches), juste devant les psychiatres (40). On trouve ensuite les radiologues (25 fiches), et, fait nouveau, les médecins du travail (25 fiches). Les gynécologues-obstétriciens, jusqu'alors parmi les trois spécialités les plus concernées, n'arrivent en 2007 qu'en 5^{ème} position avec 22 fiches recensées.

Enfin, en ce qui concerne la répartition géographique, certains départements affichaient en 2003 un taux de déclarations d'incident remarquablement élevé. C'était notamment le cas du Val-de-Marne (63 fiches recensées) et du Pas-de-Calais (49 fiches), mais également du Nord (37 fiches), de la Seine-Saint-Denis (41) ou encore de la Seine-Maritime (32).

En 2004, le Val d'Oise (47 fiches), la Drôme (24 fiches), le Nord (18 fiches), la Seine-Saint-Denis (16 fiches), la Côte d'Or (16 fiches) mais également les Hauts-de-Seine (13 fiches) se distinguaient.

En 2005, la hiérarchie était similaire : le Val d'Oise (38 fiches), la Drôme (32), le Nord (30), la Seine-Saint-Denis (29), le Val-de-Marne (28), la Seine-Maritime (24), les Alpes-Maritimes (21), Paris (19) étaient les zones géographiques dans lesquelles on recense le plus de fiches.

En 2006, la hiérarchie était la suivante : la Seine-Saint-Denis (54), le Val d'Oise (34), le Nord (31), l'Isère (23), les Hauts-de-Seine (21) et le Val-de-Marne (21) sont les départements dans lesquels le nombre de fiches est le plus important.

En 2007, c'est de nouveau en Seine-Saint-Denis que l'on relève le plus grand nombre d'incidents (59 fiches), devant le Nord (54), le Val d'Oise (52), l'Isère (44), le Val-de-Marne (38), puis la Seine-Maritime (32). Les Yvelines et la Loire-Atlantique viennent ensuite avec 29 fiches.

Le type d'incident constaté

L'agression verbale entre un patient et le médecin continue d'être l'incident le plus fréquemment observé au cours de la période analysée, avec de surcroît une forte augmentation du nombre de cas recensés : on dénombre en effet 231 fiches en 2007 (contre 151 en 2003, 104 en 2004, 197 en 2005 et 112 en 2006), soit 28% de l'ensemble des déclarations effectuées.

Le vol et le hold-up dans le lieu de pratique habituel du médecin arrivent en seconde position, avec 148 fiches, soit 18% des incidents (contre 122 en 2005)

Les agressions physiques entre patient et médecin, ainsi que les agressions verbales entre un patient et une personne travaillant avec le médecin viennent ensuite, à égalité, avec 70 fiches pour chacun de ces deux incidents.

L'Observatoire de la Sécurité des Médecins fait également état de 62 agressions verbales entre une personne accompagnant un patient et le médecin (7% des incidents recensés, contre 8% en 2003, en 2004, 7% en 2005 et 10% en 2006), de 52 actes de vandalisme sur le lieu de pratique habituel du médecin (6% du total des incidents signalés en 2007, contre 5% en 2006, 7% en 2005, 8% en 2004 et en 2003), mais aussi de 70 cas d'agressions verbales entre un patient et une personne travaillant avec le médecin (8% comme en 2006, contre 9% en 2003, 12% en 2004 et 12% en 2005). On recense également 28 actes de vandalisme sur le véhicule du médecin dans un contexte professionnel (soit 4% des actes signalés en 2007 comme en 2006, contre 3% en 2005, contre 2% en 2004 et 4% en 2003) et 18 cas d'agression physique entre un patient et une personne travaillant avec le médecin (2% en 2007 comme en 2006, contre 2% en 2005, 4% en 2004 et 2% en 2003).

Au total, comme le montre le tableau ci-dessous, non seulement les incidents de type « agression verbale » demeurent en tête des agressions recensées, mais ils enregistrent de surcroît une hausse de 4 points (ils représentent 43% de l'ensemble des incidents déclarés, contre 39% en 2006).

	2003		2004		2005		2006		N o m b r e d' i n c i d e n t s d é c l a r és	2007
	Nombre d'incidents déclarés	%								
S/T Agressions verbales	267	42%	193	44%	319	50%	201	39%	36	43%

									3	
S/T Vols ou tentatives de vols	174	27%	102	23%	145	23%	151	29%	238	29%
S/T Agressions physiques	97	15%	72	16%	89	14%	73	14%	108	13%
S/T Vandalisme	81	13%	53	12%	63	10%	53	10%	90	11%
ST/ Menaces ou lettres anonymes	10	12%	14	3%	19	3%	26	5%	32	4%
Autres	9	1%	4	2%	1	-	4	1%	-	-
TOTAL		100%		100%		100%		100%		100%

En 2007, un reproche relatif à un traitement a été le principal « déclencheur d'incident »

Pour plus d'un quart des fiches renseignées (27%, contre 28% en 2006, 23% en 2005, 28% en 2004 et 27% en 2003), il n'y a pas eu, de l'avis du médecin, d'élément déclencheur de l'incident.

Alors que le temps d'attente jugé excessif était présenté comme l'origine du plus grand nombre d'incidents depuis la mise en place de l'Observatoire de la Sécurité des Médecins, ce facteur n'arrive en 2007 qu'en seconde position (8%, contre 12% en 2006, 10% en 2005 et 2004 et 9% en 2003). En effet, le principal « déclencheur d'incidents » a été en 2007 un reproche relatif à un traitement. En forte hausse, ce facteur est à présent à l'origine de 10% des incidents, selon les médecins, contre 5% en 2006, 7% en 2005, 4% en 2004 et 6% en 2003.

D'autres motifs sont toutefois évoqués : un refus de prescription (7%, contre 5% en 2006, 8% en 2005, 11% en 2004, et 9% en 2003), le vol ou la tentative de vol (7%, contre 4% en 2006, 6% en 2005, 3% en 2004 et 6% en 2003), un refus de certificat médical ou d'arrêt de travail (4%).

Sept incidents sur dix ont eu lieu dans le cadre d'un exercice de médecine de ville

La grande majorité des incidents recensés (69%, contre 73% en 2003 et en 2004, 70% en 2005 et 68% en 2006) se sont produits dans le cadre d'un exercice de médecine de ville. Dans six cas sur dix, l'incident a eu lieu dans le cabinet du médecin (+3 points) et, dans 10%, dans un lieu autre que le cabinet du médecin.

Quant aux incidents qui se sont produits dans un établissement de soins, on note en 2007 un retour à la tendance observée en 2005, à savoir qu'une part plus importante des incidents éclate dans le cadre d'une consultation programmée (10%, +5 points) que dans le cadre d'un service d'urgence (5%, - 5 points).

Presque un incident sur dix a donné lieu à une ITT

Un nombre non négligeable d'incidents (7% de l'ensemble des incidents renseignés) a occasionné une interruption temporaire de travail pour le médecin ou pour quelqu'un travaillant avec lui. Ce résultat est sans changement par rapport à 2006 et à 2005.

Dans 10 cas (soit 1% du total, en baisse de 2 points par rapport à 2006), l'ITT a même été d'une durée supérieure à huit jours.

Près de 4 incidents sur 10 ont donné lieu à une action juridique de la part du médecin

Dans plus de quatre cas sur dix, le médecin n'a donné aucune suite juridique à l'incident recensé (42%, + 3 points par rapport à 2006).

A l'inverse, 38% des médecins (-1 point) ont déposé une plainte, avec (11%, +1 point) ou sans constitution de partie civile (26%, - 3 points). Le dépôt de plainte est sensiblement plus élevé dans les cas de vol ou hold-up, d'agression physique ou de vandalisme.

Enfin, dans 15% des cas, l'incident a débouché sur le dépôt d'une main courante (soit un point de moins qu'en 2006). Notons que cette action est la plus fréquemment mise en oeuvre à la suite d'une agression verbale (une main courante sur trois).

**Ipsos Public Affairs
Mardi 12 février 2008**